

Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 19

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

pour la confection de vêtements, ainsi qu'un grand nombre de précieuses indications concernant les travaux à l'aiguille et l'économie domestique. Cet almanach a été recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande et honoré du *grand prix* à l'exposition nationale de Berne en 1914.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Pour déférer au vœu émis par le Grand Conseil dans sa loi du 30 mai 1917, les communes singinoises ont accordé à leur corps enseignant respectif les allocations suivantes :

	Instituteurs mariés	Instituteurs non mariés	Institutrices
	Fr.	fr.	Fr.
Heitenried	125	50	50
Alterswyl	150	—	25
Guin	150	100	75
Wünnewyl	200	—	50
Ueberstorf	125	—	25
St-Antoine	100	—	75
St-Ours	125	—	50
Chevrilles (Tinterin)	75	—	100
Planfayon (Oberschrot et Zumholz)	80	40	20

Les montants ci-dessus ont été alloués à chaque instituteur et institutrice ; les trois institutrices (Sœurs enseignantes) du cercle scolaire de Chevrilles ont bénéficié collectivement de l'allocation de 100 fr. La commune de Fribourg a accordé à son corps enseignant primaire une allocation partielle, soit 125 fr. en faveur des instituteurs mariés et 50 fr. en faveur des institutrices et instituteurs célibataires. Les communes de Delley et de Portalban ont alloué à leur instituteur l'indemnité entière, soit 210 fr.

Toutes les communes du Lac, sauf deux, pour des raisons de particularité locale bien définies, ont accordé à leur corps enseignant des allocations supplémentaires extraordinaires, dépassant en général celles prévues par la loi. Ces mesures, tout à l'honneur des autorités municipales de ce district, méritent d'être mises en évidence. Cependant, pour les autres districts, trois nouvelles communes ont eu à cœur de figurer sur le tableau d'honneur des municipalités progressistes : Lossy-Formangueires a accordé à son instituteur la subvention intégrale ; Franex et Ponthaux ont voté des allocations dans le même sens. (*Liberté.*)

Argovie. — L'Institut de Neuhof comptait, au 31 décembre 1916, 39 élèves, dont 37 internes. Au point de vue des confessions, il y avait 31 protestants et 8 catholiques. 33 élèves parlaient l'allemand, 5 le français et 1 l'italien. Ils se recrutaient dans 16 cantons et demi-cantons ; 2 élèves venaient du canton du Tessin, 1 du canton de Neuchâtel et un autre du canton de Vaud. Parmi les élèves ayant quitté l'établissement, 6 ont commencé un apprentissage et 5 ont été placés chez des paysans. A Neuhof même, 4 élèves se vouaient à l'agriculture et 7 apprenaient le jardinage.

Le personnel enseignant a à surmonter de nombreuses difficultés résultant de la préparation inégale des élèves, dont chacun a fréquenté une autre école. Tandis que l'un, par exemple, manie facilement la table des logarithmes, l'autre a de la peine à se débrouiller avec des nombres dépassant 100. Les élèves étaient divisés en deux classes comptant chacune 2 degrés. En vue de créer l'unité nécessaire, il a fallu commencer, pour plus d'une branche, par le *b a ba*. Le but que s'est tracé l'Institut de Neuhof est d'éduquer et de former des caractères, de faire des élèves des hommes ayant la volonté et le courage d'agir. Il ne s'agit donc pas uniquement de charger leur mémoire, mais surtout de les influencer de manière à en faire des citoyens utiles, à la santé solide et à la volonté bien trempée. Un des principaux moyens est le travail manuel dans les champs, dans la ferme, au jardin, à l'atelier, etc. Là encore il s'agit de vaincre de nombreuses difficultés, la plupart des élèves ne sachant pas manier les outils nécessaires, et beaucoup d'entre eux quittant Neuhof dès qu'on pourrait compter sur eux pour qu'ils fournissent un travail utile. Il ne faut pas oublier, non plus, qu'il y a, parmi les élèves, des sujets difficiles, à l'égard desquels la direction est obligée de prendre des mesures spéciales. A Neuhof même, ils ont l'occasion d'apprendre à fond le métier agricole et celui de jardinier. (*Educateur.*)



MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Décembre 1916

Bibliothèque. — Dons.

Félix Alcan, Paris. — L. Cellérier. L'analyse et la critique des livres, articles de revues, etc. (Conseils élémentaires, 1916.)

Adm. der Fortbildungsschüler, Solothurn. — Dr. Albert Affolter. Der Staatsbürger.